

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16H.

REUNION DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2019

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire), J. LOUIS, V. SCARPA, J.M. KODJADJANIAN, R. NODAM, F. MOREL.

Excusés : H. COBAN, G. BISERTA.

CONVOCATION

DOSSIER N°01 : Appel du club des TURCS DE GRENOBLE en date du 20/09/2019 contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 17/09/2019.

Match : PIERRE CHATEL / TURCS DE GRENOBLE– SENIORS – D4 - Poule B du 08/09/2019.

Sur la sanction suivante: Match perdu aux deux équipes.

L'audition aura lieu le mardi 01/10/2019 à 19H00.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO